

Note « EPA2-action 2.1 – un cadre pour les PLEPA »

C. Peltier & I. Gaborieau (Bergerie nationale / département Agricultures et Transitions)
avec L. Leducq, S. Thibault & C. Dempierre (réseau national des chargés de
mission ADT-DEI – DRAAF-SRFD)

24 mars 2020

DOCUMENT DE TRAVAIL

Cette note vise à donner un cadre, souple, pour l'élaboration des plans locaux enseigner à produire autrement pour les transitions et l'agroécologie (PLEPA) à l'échelle des établissements d'enseignement et de formation agricoles.

PLEPA et EPA2

L'action 2.1 du plan EPA2 vise à l'instauration d'une démarche globale d'établissement pour les transitions et l'agroécologie qui prend forme dans un plan local enseigner à produire autrement (PLEPA).

Le PLEPA est une annexe au projet d'établissement (PE). Lorsque ce dernier est revu dans un établissement, le PLEPA s'y intègre plus explicitement, voire s'y fonde.

Le PLEPA constitue un élément essentiel du plan EPA2. En effet, il interpelle le projet stratégique de la petite société qu'est un établissement. Il cherche à rendre visible et lisible, en interne autant qu'auprès des divers partenaires extérieurs, les transformations que l'établissement met en œuvre pour répondre aux divers enjeux du XXI^e siècle, dont le changement climatique, dans les cinq missions qui sont les siennes... dans une perspective éducative.

Le PLEPA doit être construit en collectif au niveau de l'établissement, validé en conseil d'administration (CA) d'établissement et visé par la DRAAF pour mi-2021. Il est composé d'une rapide présentation de l'établissement et de l'ancienneté de son engagement dans des actions de développement durable, du diagnostic des actions visant les transitions [voir Outils] et des actions à mettre en œuvre. Celles-ci ne sont pas « enfermées » dans un axe du plan : la transversalité est à rechercher (les axes doivent « se répondre » pour que l'ensemble fasse système), ce qui n'exclue évidemment pas d'avoir des actions spécifiques à chaque axe.

Un parcours est à construire pour chaque établissement. Il prend en compte les dynamiques territoriales et nationales. Il prend aussi en compte l'action 3.1 concernant plus particulièrement l'exploitation et/ou atelier technologique (des exploitations partenaires du territoire quand l'établissement n'a pas d'exploitation ou d'atelier technologique).

Les PLEPA d'établissement vont permettre l'élaboration du Projet régional EPA (PREAP).

Comment élaborer son PLEPA ?

Le PLEPA mobilise l'ensemble de la communauté éducative, dans une démarche systémique car le plan EPA2 prend en compte l'ensemble des missions de l'enseignement agricole.

Une idée importante consiste à envisager la convergence et la cohérence des initiatives et des dispositifs au sein d'un établissement, soit déjà existantes, soit qui sont envisagées. Il ne s'agit pas de viser une exhaustivité d'actions mais des actions qui expriment les finalités, les valeurs, les visées que l'établissement souhaite se donner dans la déclinaison locale du projet stratégique EPA2.

En concertation entre la DGER (bureaux et réseaux thématiques), les établissements d'appui et les DRAAF-SRFD, une démarche est ici proposée. Elle n'a pas de caractère obligatoire mais nous paraît suffisamment pertinente au vu des finalités du plan EPA2 pour qu'elle ait été retenue par les acteurs ci-dessus cités.

Des étapes et des outils

Une phase de diagnostic s'impose : c'est un « état zéro » orienté par les attentes du plan EPA2. Elle débouche logiquement sur l'élaboration d'un plan d'action ciblé et évolutif, à faire valider en CA et en DRAAF. Ensuite, il s'agit de mettre en œuvre le PLEPA et d'évaluer régulièrement en CA d'établissement sa mise en œuvre.

Le pilotage stratégique et pédagogique du PLEPA étant essentiel, les établissements choisiront l'instance de pilotage la plus appropriée : le conseil d'administration, le CEF (conseil d'éducation et de formation) ou un COPIL local EPA *ad hoc*.

Pour ces phases de diagnostic et d'élaboration du plan, nous avons retenus deux outils possibles. L'un est plus spécifique, l'autre plus générique. Ils n'ont pas le même degré de précision ; ils ne permettent pas le même type de diagnostic. Ils peuvent être combinés.

Trois grandes configurations nous semblent ainsi possibles.

- 1- une matrice SWOT (**AFOM**) et un outil de priorisation [voir fiche 16]
- 2- une matrice SWOT + certaines des questions issues de l'outil Démarche globale DD/EDD d'établissement en fonction des questions essentielles que l'établissement se pose en lien avec son territoire [voir lien en bibliographie et encart ci-dessous]
- 3- L'outil **Démarche globale DD/EDD d'établissement**.

Présentation de l'outil « Démarche globale DD/EDD d'établissement »

L'outil a été créé et mobilisé dans l'enseignement agricole pour mettre en œuvre des démarches globales de développement durable et est remobilisable dans le cadre des projets EPA pour les transitions et l'agroécologie, des ODD (objectif de développement durable de l'ONU 2015-2030)¹.

¹ L'outil et la démarche ont déjà été mobilisés dans l'enseignement agricole, notamment au moment des Agendas 21 d'établissement suite au PNADD (2002-2006). Cet outil a été élaboré par le Réseau national EDD (DGER) en collaboration avec l'Inspection de l'enseignement agricole, différents bureaux et réseaux de la DGER, les DRAAF-SRFD, le Comité 21 et le CGDD du ministère en charge de l'environnement. Il a été reconnu lors de la conférence environnementale 2015 comme outil participant à la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour les Transitions et le développement durable (SNTDD). Il a été mobilisé par des EPLEFPA pour construire et suivre leur Agenda 21, ou plus simplement évaluer de manière globale la démarche et les actions qu'ils mettaient en œuvre pour concourir au développement durable.

L'outil se présente en 4 grands champs thématiques, 18 questions et propose 5 niveaux de positionnement. Il est conduit dans une démarche participative, avec des acteurs engagés dans des actions significatives – ni exceptionnelles, ni anecdotiques – qui ont lieu sur l'établissement, et qui sont analysées selon les choix opérés par les acteurs. Au-delà d'une notation décidée collectivement – compromis entre des appréciations pouvant être différentes au sein des collectifs mobilisés –, c'est la démarche collective et réflexive sur les actions qui permet de dessiner des axes d'amélioration au vu des résultats de ce qui a été mis en place.

Le positionnement se déroule par groupe selon les 4 thématiques. Il est animé par une ou deux personnes ressources (animation des échanges, prises de notes, synthèses). Les échanges et analyses – à chaud puis partagés avec les personnes participant au groupe de travail – sont consignés dans des fichiers *ad hoc* (tableaux xls par exemple). Les synthèses par question, thématique, globale permettent d'orienter vers les améliorations à envisager.

Dans la perspective du PLEPA, ce sont ces améliorations qui se traduisent en actions du plan.

Suivi et communication

Le comité *ad hoc* de pilotage et de suivi prévoit les critères d'évaluation à l'échelle des actions et de la démarche proprement dite. Un tableau de bord permet de suivre l'évaluation des actions et de la démarche. Des indicateurs nationaux (cf. circulaire EPA2) peuvent être remobilisés. Les établissements pourront ajouter des indicateurs pertinents au niveau local.

Une communication (outil spécifique ou onglet sur le site institutionnel, la page Facebook, de l'établissement...) est à envisager.

Des personnes ressources

Le(s) référents EPA et le chargé de mission ADT-DEI en DRAAF-SRFD (ou autre chargé de mission en charge de EPA2) qui vont être formés à l'utilisation de l'outil Démarche globale DD/EDD d'établissement par le DNA.

En interne, la personne référente EPA2. Il est souhaitable que cette personne ressource soit impliquée dans une/des initiatives ou dispositifs qui vont être amenés à converger dans le PLEPA.

Bibliographie succincte

Circulaire « enseigner à produire autrement pour les transitions et l'agroécologie » – <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2020-68>.

Etablissement en démarche de DD/EDD – outil de positionnement (grille de 18 questions et livret de présentation) <https://chlorofil.fr/actions/edd/etablissements>.

Une vision globale de l'outil

Réseau national EDD-EA

L'outil-tableur pour le diagnostic

Une restitution des échanges sur la Q6 dans un établissement. Des pistes d'actions figurent déjà dans la synthèse des échanges. Elles seront croisées avec celles issues du même champ, et plus largement des 4 champs.

À échelle Q & intra-Q		
Q	Max niveau	EPL XX (niveau)
Q6	4	2,75

Q6 Restaurant scolaire et modes consommation et production responsables	Q6.1. Approvisionnement	Commentaires : local très développé ; repas bio une fois par mois.
	Q6.2. Transformation (prod repas)	Commentaires : très peu de produits finis (10-15 %) ; « le minimum syndical bio » ; plutôt sur frais, local et fabriqué.
	Q6.3. Lutte gaspillage, val déchets	Commentaires : pas de réflexion en amont sur emballage ; encore du travail en cuisine pour limiter le gaspi (mieux) ; les jeunes doivent s'inscrire quotidiennement pour ajustement à la marge (marche bien) ; tri retour plateau ; à Précieux valorisé dans des filières ; projet de composteur en réflexion.
	Q6.4. Participation personnels et apprenants	Commentaires : 3 commissions menus, « pratiques alimentaires », par an (profs, parents invités) depuis 2 ans.
	Q6.5. Accompagnement équipes au changement	Commentaires : participent un peu à des formations (contient de bien faire et bien faire manger tout le monde, mais pas dans la dynamique de montrer) ; un travail sur les représentations des cuisiniers (viande...) à faire (idée d'avoir de la viande deux fois par jour ; continuent à dire que les élèves n'aiment pas les légumes) ; faire le lien avec APTERRRES 2050/déclinaison Conseil régional.
	Q6.6. Visée éducative...	Commentaires : éducateurs dans le quotidien ; ne participent pas vraiment à des projets éducatifs.

Globalement : bon niveau sur approvisionnement, « manger » (niveau 3) ; moins bien sur « éduquer à bien manger » (niveau 1) ; un service qui a beaucoup évolué... mais ne s'en rend pas forcément compte ; des actions de formation du Conseil régional sur les représentations... et place de la viande (lien avec scénario SOLAGRO APTERRRES 2050) ; cuisines moins organisées.

Les questions explorées dans l'un des 4 champs du positionnement

Champ ORGANISATION FONCTIONNEMENT

Q6 – Dans quelle mesure le restaurant scolaire permet-il de contribuer et d'éduquer à des modes de consommation, de production et de commercialisation plus responsables ?

Q7 – Dans quelle mesure l'organisation et le fonctionnement de l'établissement contribuent-ils à promouvoir des modes de production et consommation responsables (moyens et résultats) ?

Q8 – Dans quelle mesure l'exploitation agricole et/ou l'atelier technologique permettent-ils de contribuer et d'éduquer au développement de modes de consommation, de production et de commercialisation, plus responsables et durables dans le cadre du « enseigner à produire autrement » ?

Q9 – Dans quelle mesure votre approche des espaces de l'établissement permet-elle de contribuer et d'éduquer à une gestion multifonctionnelle et durable ?

Q10 – Dans quelle mesure l'établissement s'engage-t-il à atténuer ses émissions de gaz à effet de serre (GES) et à s'adapter au changement climatique ?

Q11 – Dans quelle mesure l'établissement s'est-il engagé à améliorer la qualité du « travailler et vivre ensemble » ?

Mobilisation de l'outil par l'EPLEFPA Nantes Terre Atlantique (2016) - https://www.youtube.com/watch?v=D_YA-yJAwRE.

Fiche outil matrices SWOT (AFOM) et Eisenhower [fiche 16] – [lien à venir](#)

La matrice SWOT

Matrice AFOM	Éléments positifs	Éléments négatifs
Interne à l'établissement 	Atouts - Ce qui en interne vous apporte un avantage : compétences, ressources... que vous utilisez de manière optimale	Faiblesses - Ce qui en interne est un manque, qui vous freine et où vous pourriez vous améliorer
Externe à l'établissement 	Opportunités - Le territoire environnant peut offrir des opportunités de projet, de marchés, des ressources... dont vous pouvez bénéficier	Menaces - Des facteurs externes qui peuvent présenter un risque important, obstacles, événements qui vous rendent plus vulnérables

La matrice Eisenhower pour prioriser

Matrice Eisenhower	Faible Urgence	Risque réel à ne pas faire immédiatement	Forte Urgence
Importance Haute Contribue fortement à la finalité de la mission	Priorité 100 : A planifier et s'y tenir 	Priorité 1000 : A faire en priorité 	
Importance Faible	Priorité 1 : Laissez m(o)ûlir 	Priorité 10 : Requalifier, restructurer et ne pas se laisser envahir 	

Gaborieau I., Peltier C. (2011). *Démarche Agenda 21 d'établissement d'enseignement et de formation*. Dijon : Educagri éditions.

David M., Peltier C. (2014). *Projet établissement : nécessité, rêve ou opportunité ? Outils, méthodes, compétences*. Dijon : Educagri éditions.